Le certificat électronique

[sommaire]

1. **Objectif**

- Connaitre le certificat électronique

- **Présentation**

- Un certificat électronique (aussi appelé certificat numérique ou certificat de clé publique) peut être vu comme une carte d'identité numérique. Il est utilisé principalement pour identifier et authentifier une personne physique ou morale, mais aussi pour chiffrer des échanges
- Un certificat numérique est une sorte de passeport électronique qui permet à une personne, un ordinateur ou une organisation d’échanger de manière sûre des informations sur Internet en s’appuyant sur une infrastructure à clé publique.

 Un certificat électronique est un fichier numérique contenant des données personnelles sur le titulaire du certificat (nom, raison sociale, e-mail…). Véritable carte d’identité électronique, il est utilisé pour :
 - S'authentifier sur internet
 - Générer des signatures électroniques
 - Communiquer en toute confidentialité des informations grâce au chiffrement des données
- Il est délivré par une Autorité de Certification qui atteste de la véracité des informations contenues dans le certificat. Cette autorité est aussi chargée d’assigner au certificat une date de validité (équivalente à une date limite de péremption), ainsi que de le révoquer en cas de perte ou de vol.
- Chaque certificat est nominatif et intransmissible (il ne peut être ni prêté, ni échangé), et il existe plusieurs classes de certificats, selon leur mode de diffusion et leur degré de sécurité.
- Un certificat se matérialise sous la forme d’une clé USB, d’une carte à puce ou encore d’un logiciel.

- **Différence entre signatures électroniques et signatures numériques**

apcpedagogie.com

1. **Signatures électroniques**

- une signature électronique est l'équivalent de votre signature manuscrite numérisée ; elle peut être utilisée pour confirmer le contenu d'un document ou les conditions d'un document spécifique.
- Les signatures électroniques sont:
 - Facile à utiliser car ils peuvent être appliqués par un clic de souris ou vous pouvez tracer une signature sur le document avec votre doigt.
 - Ils n'ont pas à se soucier du codage et des autres titres et sont donc fournis par de nombreuses sociétés émettant des signatures électroniques.
 - Ne sont pas réglementées comme les signatures numériques et ne sont pas accompagnées d'une empreinte digitale intégrée.
 - Les fournisseurs électroniques définissent leurs propres normes et vous êtes obligé de les croire quand ils disent que leurs signatures électroniques sont sécurisées.
 - Ne sont pas codées comme les signatures numériques. Ce codage est la principale chose qui authentifie l'identité du signataire et l'heure à laquelle le document a été signé.
 - Les signatures électroniques constituent une image placée sur le document et ne donneront aucune information concernant la falsification de documents.

- **Signatures numériques**

 - Les signatures numériques sont une variété de signatures électroniques qui sont codées avec un algorithme mathématique pour authentifier l'identité du signataire et sécuriser le document contre toute manipulation. Une signature numérique comporte une empreinte digitale intégrée qui peut être vérifiée par vérification numérique.
 - Conformément aux normes PKI (Public Key Infrastructure), les documents signés numériquement sont dignes de confiance et authentiques.
 - Obtenir une signature numérique est une affaire coûteuse, car le fournisseur doit se conformer à la génération de code et aux normes internationales de PKI (Public Key Infrastructure).
 - La technologie utilisée pour développer la signature numérique est haut de gamme et toutes les entreprises ne les fournissent pas et ces technologies ont une durée de vie très courte.

- ## E-commerce en Tunisie

 - En Tunisie l'intérêt au commerce électronique a commencé depuis 1997, l'année qui a été marquée par la création d'une commission chargée de la mise en place des stratégies du commerce électronique (e-commerce) et du gouvernement électronique (e-gouvernement). Il a

apcpedagogie.com

été relevé la nécessité de bâtir une infrastructure à clé publique et un cadre légal.

- En 2000, la promulgation de la loi n° 2000-83 du 09 août 2000 a mis en place un cadre de législation et de réglementation des échanges et du commerce électroniques, dans lequel le régime des contrats écrits s'applique aux contrats électroniques et il en suit, en vue de favoriser un environnement de confiance, la création de l'agence nationale de certification électronique TUNTRUST, une entreprise publique à caractère non administratif sous tutelle du ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique.
- L'agence nationale de certification électronique TUNTRUST est l'autorité de certification racine en Tunisie. Elle représente le plus haut niveau de confiance dans le domaine de la certification électronique et de la sécurité des transactions et des échanges électroniques tels que : e-commerce, e-banking , e-gouvernement.

- ## Fiche de renseignements relative à une demande de certificat de Signature Électronique

[pdf file="/wp-content/uploads/2019/11/formulaire_ance.pdf"]

Sources

- Livre: Sécurité informatique Laurent Bloch, Christoph Wolfhugel
- https://www.justaskgemalto.com/fr/quest-ce-quun-certificat-electronique/
- http://www.tuntrust.tn/fr/content/presentation

Cours le commerce électronique

Source : https://apcpedagogie.com/le-certificat-electronique · téléchargé le 03/11/2026 · © APC Pédagogie · apcpedagogie.com